

**l'Association LOT et ART BAROQUE
46500 THEGRA**

propose

le **FESTIVAL**

Les instants
Baroques
du LOT



Concerts
Visite d'ateliers de métiers d'art
Conférences
Patrimoine
Expositions

S A I S O N 2 0 2 4



Basée à Thégra dans le Lot
L'ASSOCIATION LOT et ART BAROQUE,
s'attache depuis sa création en janvier 2023 à faire découvrir aux
Lotois, petits et grands, l'art baroque.

NOTRE OBJECTIF

Valoriser l'art baroque auprès des Lotois
Favoriser les échanges culturels entre le public
et les intervenants.

NOS ACTIVITÉS

- Organisation de concerts de musique baroque.
 - Présentation du patrimoine d'art baroque (retables / tabernacles / peintures murales...) présent dans le Lot.
 - Découverte d'ateliers d'artisanat d'art (lutherie, sculpture, vitraux...).
 - Animation pédagogique pour adultes et/ou enfants autour des instruments de musique baroques.

SAISON 2024

PRINTEMPS : à Thégra et à Saint Céré

AUTOMNE : à Alvignac et à Loubressac

THÉGRA

« Lorsque l'art baroque va à la rencontre des Thégratois, petits et grands... »

3

- **CONCERT :** *Les Fabuleuses musiques de Monsieur de la Fontaine* par l'ensemble **LES MOUVEMENTS DE L'ÂME**.
Thégra, Maison du Temps Libre.
Vendredi 26 Avril 2024
Horaire : **19h30**
Tarif : **catégorie A**

Nicolas DESPREZ (clavecin) et Amal ALLAOUI (chant) vous emmènent dans un voyage musical fantasque dans les **fables de Jean de La Fontaine** déclamées et chantées comme autrefois mais dans un univers bien contemporain. L'attention du spectateur est centrée sur la musique, celle des instruments et celle de la langue. À travers ces animaux fabuleux, c'est l'humain qui se dévoile. Deux représentations : l'une dans l'après-midi (réservée aux scolaires de Thégra), la deuxième tout public en soirée.

- **JOURNÉES PORTES-OUVERTES** de l'ancien atelier de François DANGER, luthier à Thégra (113 Impasse de Drèle, lieu-dit Drèle)
Samedi 27 Avril 2024 (14h30 – 16h00 – 17h30)
Dimanche 28 Avril 2024 (11h00 - 14h30 – 16h00 – 17h30)
Réservation obligatoire - groupe de 15 personnes maximum
Tarif : **participation Libre**

Deux jeunes luthières, Julia SENJEAN-RIGAUD et Marie TOURNOUX, installées en Haute-Saône et spécialisées en viole de gambe, vont faire revivre, durant deux jours, l'atelier de François Danger, décédé en septembre 2019. Le savoir-faire de lutherie est mis à l'honneur : elles présentent leur travail, parlent de ce métier qui fait rêver, et de cet instrument emblématique de la musique baroque.

Et aussi...
par les membres de l'association Lot et Art Baroque

- **INTERVENTION** dans les deux classes de l'école de Thégra de **mi Mars à fin Avril**. Au programme : écoute, essai et découverte par les enfants de deux instruments phare de la période baroque : la viole de gambe et la flûte traversière baroque.



PRÉSENTATION & CONCERT

Église Notre Dame des Récollets de Saint Céré.

Dimanche 16 Juin 2024.

Horaire : 17h00

Tarif : **catégorie B** (forfait présentation/concert)● **PRÉSENTATION :**

« l'Art baroque présent dans l'église : le retable et les peintures du XVII^e siècle »
par le père Christian DURAND, prêtre
en charge de la paroisse de Saint Céré.

- **CONCERT :** *Solo in due*
par **Giovanna BAVIERA** (viole de gambe et chant)

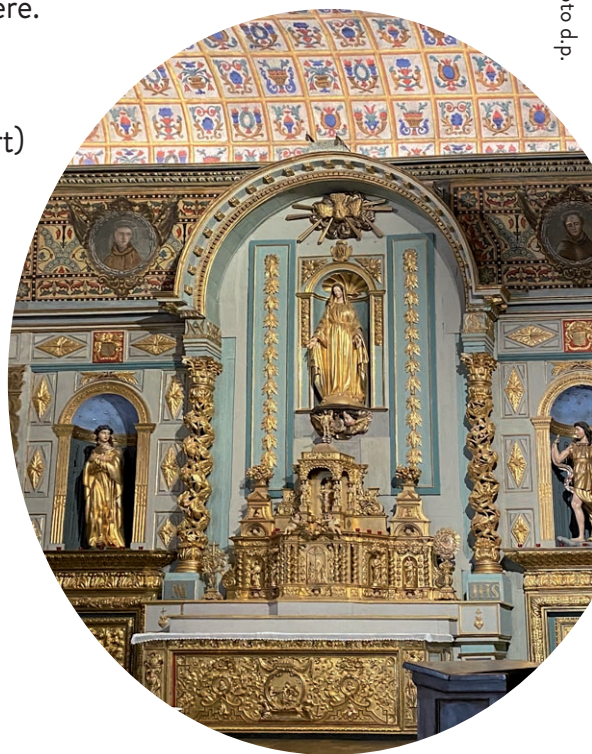
Giovanna BAVIERA offre au public une approche très personnelle de la pratique historique du chant accompagné de la viole de gambe.

Le programme est composé autour de pièces traditionnelles anglaises et italiennes, auxquelles s'entremêlent des pièces contemporaines écrites pour la musicienne.

Avec seulement la viole et la voix, Giovanna Baviera joue plusieurs rôles : chanteuse, violiste, accompagnatrice, les assimilant à une performance très fluide qui redonne vie à cet art vif et nuancé.

L'étonnant mariage de la voix et de la viole de gambe de Giovanna Baviera dans l'une des plus belles églises avec art baroque de notre département (restauration achevée en 2022) :

un grand moment d'émotion à vivre !



© photo d.p.



© photo Elam Rotem

EXPOSITION & CONCERT

Alvignac, Espace Samayou
Dimanche 8 Septembre 2024
Horaire : 17h00

Tarif : **catégorie B** (forfait exposition/concert)

- **EXPOSITION :**

Dans le hall de l'Espace Samayou, sont présentés des panneaux réalisés par le Département du Lot pour une exposition intitulée « l'Art des Retables baroques dans le Lot ».

Une belle occasion de découvrir ce qu'est l'art baroque des retables, de comprendre leur origine historique, le principe de leur architecture, leur message, et de préparer la visite des églises lotoises avec retable baroque.

- **CONCERT :** « Vous avez dit Brunettes ? »
par l'ensemble **LES KAPSBER'GIRLS**
(chant, violes de gambe et cordes pincées)

Les « Brunettes » sont des chansonnettes que l'on se fredonnait au creux de l'oreille, des poèmes chantés par un amant à sa bien-aimée ou des airs lancés entre amis après une bonne bouteille. Légères de caractère mais fortes d'authenticité, elles étaient plébiscitées par la Cour qui en raffolait.

LES KAPSBER'GIRLS est un ensemble de 4 jeunes musiciennes : 2 voix (soprano et mezzo), viole de gambe et luth (et autres cordes pincées) qui redonne vie, trois siècles plus tard, à des œuvres choisies de Jacques Naudé, Guiseppe Saggione, Julie Pinel et des publications des éditeurs du Roi Soleil, Ballard & fils.

Un moment pétillant et réjouissant qui ne sera pas sans nous faire penser au décor pastoral du Lot et à nos bergers et bergères... et qui se terminera avec un verre de vin du Lot et quelques fromages de nos producteurs locaux.



© photo d.r.



BALADE MUSICALE & CONCERT

Village de Loubressac et Église Saint Jean Baptiste
Dimanche 6 Octobre 2024

Tarifs : **catégorie C**

- **BALADE MUSICALE ET CONTÉE :**

Une découverte du **village de Loubressac** comme vous ne l'avez encore jamais faite, au rythme du violon baroque de **Alice JULIEN-LAFERRIERE**, ponctuée par le conte de notre conteuse locale **Brigitte VIDIEU**. Vos pas, la musique et les mots vous font voyager dans un Loubressac version XVII^e siècle !

Horaire : **11h** (départ place du Foirail)

- **CONCERT :** « *Music for two* »
par le **DUO COLOQUINTES** (violon et viole de gambe)
Église Saint Jean Baptiste
Horaire : **17h**

Un autre voyage toujours au cœur du XVII^e siècle, mais cette fois outre Manche ! Le **Duo Coloquintes** composé de Alice JULIEN LAFERRIERE au violon baroque et Mathilde VIALLE à la viole de gambe vous emmène en Angleterre à la Cour Élisabéthaine, avec un programme de pièces composées initialement pour le virginal : extraits du Fitzwilliam Virginal Book, entrecoupées des « *Captain Humes Lamentations* » du violiste Tobias Hume et des variations sur *John come kiss me now* de Thomas Baltzar, extraites des fameux recueils de Playford.



© photo d.r & d.p.



© photo Diego Salamanca

TOUTE LA PROGRAMMATION

PRINTEMPS

Vendredi 26 Avril : 19h30

Concert

Les fabuleuses musiques de Mr de la Fontaine

Ensemble Les Mouvements de l'Âme

MAISON DU TEMPS LIBRE

-> THÉGRA

Samedi 27 Avril : 14h30 – 16h00 – 17h30

Journée Portes Ouvertes Atelier de Lutherie

Avec Julia SENJEAN-RIGAUD et Marie TOURNOUX

Découverte métier d'art

ATELIER DES 7 CORDES

-> THÉGRA (113 Impasse de Drèle)

Dimanche 28 Avril : 11h00 - 14h30 – 16h00 – 17h30

Journée Portes Ouvertes Atelier de Lutherie

Avec Julia SENJEAN-RIGAUD et Marie TOURNOUX

Découverte métier d'art

ATELIER DES 7 CORDES

-> THÉGRA (113 Impasse de Drèle)

Dimanche 16 Juin : 17h00

Présentation patrimoine + Concert

Solo in Due

Giovanna BAVIERA

ÉGLISE NOTRE DAME DES RÉCOLLETS

-> SAINT CÉRÉ

AUTOMNE

Dimanche 8 Septembre : 17h00

Exposition + Concert

Vous avez dit Brunettes

Ensemble Les Kapsber'girls

ESPACE SAMAYOU

-> ALVIGNAC

Dimanche 6 Octobre : 11h00

Balade musicale et contée

Avec Alice JULIEN-LAFERRIERE, violon baroque et

Brigitte VIDIEU, conteuse

RV place du Foirail

-> LOUBRESSAC

Dimanche 6 Octobre : 17h00

Concert

Music for two

Alice JULIEN-LAFERRIERE, violon baroque et

Mathilde VIALLE, viole de gambe

ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE

-> LOUBRESSAC

En 2023, pour sa toute première édition, le Festival **Les Instants Baroques du Lot** ne proposait qu'une seule date, mais quel évènement !

Le 18 Juin, l'église Saint Jean Baptiste a été mise à l'honneur :

- une présentation de son histoire et de son magnifique retable en partenariat avec Pays d'Art et d'Histoire Vallée de Dordogne.

- un concert de viole de gambe seule avec François JOUBERT-CAILLET, violiste unanimement salué par la critique.

Le public, bien présent pour ce premier évènement, a été conquis par la qualité des prestations, l'échange avec les intervenants, et l'accueil de l'équipe, avec un seul mot d'ordre : poursuivre l'aventure !



INFOS PRATIQUES

Billetterie et informations :

Par téléphone : 06 79 08 94 85

Par mail : lesinstantsbaroquesdulot@gmail.com

Par courrier : Association Lot et Art Baroque – 113 Impasse de Drèle – 46500 Thégra

TARIFS

Profitez du Pass Baroque !

Les 4 concerts + balade musicale : 65 €

Pass Printemps : 32 €

Pass Automne : 36 €

Places à l'unité :

Catégorie A : 15 € / 10 €*

Catégorie B : 20 € / 15 €*

Catégorie C :

20 € / 15 €* : Balade + concert

10 € / 5 €* : Balade seule

15 € / 10 €* : Concert seul

* Tarif réduit : moins de 26 ans et demandeurs d'emploi (sur présentation de justificatif)

Gratuit : pour les enfants de moins de 12 ans

Placement libre, non numéroté

À l'issue de chaque concert, l'association proposera au public le verre de l'amitié, pour un moment d'échange avec les musiciens et les membres de Lot et Art Baroque.

Soutenez le Festival

Notre jeune association veut aller loin ! Pour cela, elle a besoin de vous !

Si nos actions vous intéressent, si vous pensez qu'il faut encourager une association lotoise qui agit sur le territoire,

et si vous vous sentez une âme « baroque », vous pouvez :

- nous rejoindre dans l'association. Cotisation annuelle : 15 €
- devenir mécène en nous versant un don financier, matériel ou en mettant certaines de vos compétences à notre disposition.

Reconnue d'intérêt général,

l'association Lot et Art Baroque est éligible au mécénat.

Elle peut délivrer des reçus fiscaux justifiant le don et ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers (art.200 du CGI) et de 60 % pour les entreprises (art. 238 bis du CGI).

N'hésitez pas à nous contacter !